

Procès-verbal du Conseil d'Ecole n° 1 - RPI Manthelan - Le Louroux

21/10/2021

Début : 18h

Fin : 19h20

Présents :

<u>Enseignants :</u> Mme Romanzin Mme Dachicourt Mme Detalminil M. Deniziot Mme Lambert Mme Beffara (directrice Le Louroux) Mme Gourbillon Mme Giraud Mme Dupré (directrice Manthelan)	<u>Mairies :</u> Mme Bocquet : élue au Louroux M. Bazillais : élu au Louroux Mme Tournemiche : élue à Manthelan Mme Méhu : élue à Manthelan Mme Pain : ATSEM	<u>Parents d'élèves :</u> Mme Boutin Marie Mme Robin Anaëlle Mme Wattiau Lucie M. Pinon Mathieu Mme Falquet Manon Mme Phan Mélanie
---	---	--

Excusés : M. Deniau (maire du Louroux), Mme Barreau (élue au Louroux), M. Pipereau (maire de Manthelan), M. Soulas (DDEN), Mme Grialou (enseignante), Mme Ségoura (enseignante), Mme Aygalenq Alexandrine (parent d'élève), M. Berger Aurélien (parent d'élève), Mme Chaumont Adeline (parent d'élève).

1. Conseil d'école unifié

Est proposé l'unification des deux conseils d'école afin de former un conseil d'école du RPI.

Pour Manthelan : POUR : 12 CONTRE : 0

Pour Le Louroux : POUR : 5 CONTRE : 0

2. Rappel des attributions du conseil d'école

Le texte suivant a été joint à l'invitation pour lecture par l'ensemble des membres :

"Le conseil d'école est l'instance principale de l'école, organe de concertation institutionnelle doté de compétences décisionnelles. Le conseil d'école, sur proposition du directeur de l'école :

1° Vote le règlement intérieur de l'école;

2° Établit le projet d'organisation pédagogique de la semaine scolaire;

3° Dans le cadre de l'élaboration du projet d'école à laquelle il est associé, donne tous avis et présente toutes suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions intéressant la vie de l'école, et notamment sur :

- a) Les actions pédagogiques et éducatives qui sont entreprises pour réaliser les objectifs nationaux du service public d'enseignement;
- b) L'utilisation des moyens alloués à l'école;
- c) Les conditions de bonne intégration d'enfants handicapés;
- d) Les activités périscolaires;
- e) La restauration scolaire;

- f) L'hygiène scolaire;
- g) La protection et la sécurité des enfants dans le cadre scolaire et périscolaire notamment contre toutes les formes de violence et de discrimination, en particulier de harcèlement ;
- h) Le respect et la mise en application des valeurs et des principes de la République.

4° Statue sur proposition des équipes pédagogiques pour ce qui concerne la partie pédagogique du projet d'école;

5° En fonction de ces éléments, adopte le projet d'école;

6° Donne son accord:

a) Pour l'organisation d'activités complémentaires éducatives, sportives et culturelles prévues par l'article L. 216-1 ;

b) Sur le programme d'actions établi par le conseil école-collège prévu par l'article L. 401-4.

7° Est consulté par le maire sur l'utilisation des locaux scolaires en dehors des heures d'ouverture de l'école, conformément à l'article L. 212-15."

3. Adoption du procès verbal de juin 2021

Adopté à l'unanimité.

4. Effectifs et organisation pédagogique

Mme DACHICOURT - PS-MS (Manthelan) → 25 élèves aidée de Mme Pain

Mmes ROMANZIN et SEGOURA - PS-GS (Manthelan) 15PS-9GS → 24 élèves aidées de Mme Thiou

Mme DETALMINIL - GS (Manthelan) → 26 élèves aidée de Mme Granger

M. DENIZIOT - CP (Manthelan) 20 élèves

Mme LAMBERT - CP-CE1 (Manthelan) 5 CP - 12CE1 + 1 arrivée en novembre → 18 élèves

Mme BONNET remplacée par Mme GOURBILLON - CE1-CE2 (Le Louroux) → 19 élèves

Mme BEFFARA - CE2 (Le Louroux) → 20 élèves

Mme GIRAUD - CM1 (Manthelan) → 20 élèves

Mme DUPRE - CM2 (Manthelan) → 23 élèves

Total sur le RPI : 195 élèves

Mme Dupré annonce qu'elle a comptabilisé 17 PS entrant pour la rentrée 2022, ce qui maintient un effectif stable.

5. Bilan des élections et vote exclusivement par correspondance

- Au Louroux, pas de liste proposée. Procédure du tirage au sort parmi 3 parents volontaires.

Parents élus : Anaëlle Robin et Marie Boutin

- A Manthelan, au départ, pas de liste non plus, mais après l'appel des directrices, la constitution d'une liste s'est faite en seulement 3 jours. L'ensemble des membres du conseil vous remercie pour cette réactivité et votre implication. Le vote s'est fait exclusivement par correspondance. Nombre d'inscrits : 230 Nombre de votants : 127 Nombre de bulletins blancs ou nuls : 9 Nombre de suffrages exprimés (S): 118 Taux de participation : 55.22%.

Parents élus : Mme Chaumont Adeline, Mme Wattiau Lucie, Mme Boutin Marie, M. Pinon Mathieu, Mme

- Reconduction du vote exclusivement à distance pour l'année 2022-2023 : voté à l'unanimité avec 17 votes pour.

6. Vote du règlement intérieur

Proposition de modification : ajout de la phrase suivante "Certains objets pourront être apportés à l'école en cas d'accord de l'enseignant au préalable." Adopté avec 1 abstention et 16 votes pour.

7. Bilan de la rentrée et protocole sanitaire

Le protocole sanitaire appliqué à la rentrée est similaire à celui de la fin d'année scolaire précédente : limitation du brassage des élèves, port du masque obligatoire à l'intérieur mais pas à l'extérieur, lavage fréquent des mains, aération fréquente des locaux, désinfection des locaux quotidiennement.

Les "comité gestion école/COVID" ont repris à la rentrée (mardi 7 septembre et mardi 12 octobre) permettant une adaptation facilitée aux différentes problématiques rencontrées face à l'évolution de l'épidémie. Depuis le 4 octobre, le port du masque n'est plus demandé pour les enfants. Les adultes portent toujours le masque en intérieur. A la rentrée des vacances de la Toussaint, les barrières de séparation dans les cours de l'école de Manthelan seront retirées. En revanche, les différentes entrées dans l'école en fonction des classes seront maintenues.

La rentrée scolaire s'est bien déroulée, l'ensemble des parents et enfants étant plutôt habitués désormais aux contraintes sanitaires. Le grand changement de cette rentrée réside dans les changements d'horaires scolaires. Après une période de travail, les enseignants constatent des difficultés dans l'organisation pédagogique. Les matinées plus courtes ne permettent pas, par exemple, aux maternelles de pouvoir faire la motricité le matin. De plus, les enseignants côté élémentaire constatent qu'ils doivent programmer des séances de français ou maths l'après-midi, temps moins propice aux apprentissages.

Mme Tournemiche répond que la situation a été bien étudiée et qu'il n'est pas possible de faire autrement du fait des disponibilités de la personne qui accompagne les enfants dans le car.

8. Point sécurité et incendie

- Exercices incendies réalisés le 28 septembre à Manthelan et au Louroux

Bilan : Louroux : signal identifié rapidement, temps d'évacuation de 50 secondes

A Manthelan, l'évacuation s'est déroulée en 60s en moyenne, un peu plus de temps pour les maternelles.

L'alarme est à peine audible dans les classes de maternelle si les portes sont fermées.

- Exercices PPMS Attentat-Intrusion réalisés le : 14 octobre au Louroux + le 20 octobre à Manthelan

Bilan : Au Louroux, le signal n'a pas été entendu dans les classe (l'alarme n'a sonné que dans la cantine et la salle polyvalente, le hurleur extérieur ne fonctionne pas). Le confinement et le silence ont été respectés dans les 2 classes durant 5 minutes. Un échange avec les enfants a eu lieu après l'exercice.

A Manthelan, le signal est trois coups de sifflet. Les consignes de se mettre à l'abri sous les tables, de tirer les rideaux, d'éteindre les lumières et de fermer les portes ont bien été respectées. Seule la porte de la classe des CP n'était pas verrouillée du fait d'un verrou manquant. Mme Dupré souligne que l'exercice chez les CM2 a soulevé des questions et réactions assez vives, les enfants faisant facilement des parallèles avec des séries TV

qu'ils connaissent mais pas adaptées à leur âge. Il a été suggéré d'informer les parents de cet exercice dans la journée, afin qu'ils puissent en parler avec leurs enfants le soir.

9. Coopératives scolaires

- Le Louroux : Bilan financier de l'année 2020-2021 : - 1036.57€ avec 1478.92€ en banque (l'an passé 2515.49€). Participation des familles cette année à ce jour : 219€.

Fonctionnement de la coopérative du Louroux : 1 budget enseignants (matériel ou besoins pédagogiques), 1 budget école (projets, interventions, sorties), 1 budget élèves (projets issus du conseil des élèves).

- Manthelan : Bilan financier de l'année 2020-2021 : + 1796.51€ avec 8279.91€ en banque (l'an passé : 6 483.40€). Participation des familles cette année à ce jour : 964€.

Fonctionnement de la coopérative de Manthelan : 1 budget enseignants (matériel ou besoins pédagogiques), 1 budget école (projets, interventions, sorties).

10. Travaux et équipements

- Le Louroux

Ont été effectués les travaux et investissements suivants depuis le dernier conseil d'école : réparation de la toiture, collage des carreaux cassés dans la classe de Mme Beffara. L'équipe demande toujours la possibilité d'installer des cloisons devant les urinoirs afin de garantir l'intimité des garçons, ainsi qu'un meuble avec des étagères dans la classe de Mme Bonnet.

- Manthelan

Ont été effectués les changements des rideaux des classes pour une meilleure lecture des TBI, le résultat est visible et positif. Cinq ordinateurs de classe, permettant de piloter les TNI ont été changés avant la rentrée. Les tables et chaises de la classe des CP et Ce1 ont été changées. Des étagères dans les classes de maternelle ont été installées. Les enseignants remercient la municipalité pour tous ces investissements. Mme Tournemiche informe que les casiers bancs demandés dans le couloir des maternelles seront installés prochainement.

11. Projets pédagogiques et vie du RPI

- Le Louroux

- L'équipe a obtenu l'an passé le label "Eco-école" grâce à un projet collaboratif autour de la biodiversité. Ce projet a permis de rassembler des parents d'élèves, des conseillers municipaux, les enseignantes et les élèves sur un projet concret, qui semble avoir été très apprécié par l'ensemble de la communauté éducative. Il a été décidé de continuer ce projet cette année sur le thème de l'alimentation. Un premier "éco-comité" s'est tenu le 4 octobre et a réalisé un diagnostic sur ce qui se fait déjà sur ce thème et va élaborer un plan d'action pour l'année (continuité et développement du potage, travail avec la cantine autour des menus, de la provenance des aliments, visite de fermes/maraichages locaux ...).

- L'équipe enseignante a de plus déposé un dossier CREEDD auprès de Graine Centre pour le financement de 3 interventions de l'association l'Arbre Voyageur sur l'année scolaire dans la classe de Mme Beffara. Le dossier n'a malheureusement pas été retenu (170 demandes pour 70 financements possibles).

- Lors de la semaine du goût, des ateliers sur le goût ont été menés jeudi 14 octobre avec Françoise

Chambille, notre cantinière. Le lendemain, l'association des Croqueurs de Pommes est venue nous parler des pommes. Les enfants ont pu observer et déguster différentes variétés de pommes.

- Manthelan

CM1 / CM2 : Cycle rugby en cette première période, avec un animateur agréé du club de Loches. Les élèves sont initiés aux valeurs du rugby, aux règles et aux techniques de ce sport.

Il est prévu une rencontre entre plusieurs classes de la circonscription de Loches en fin d'année, au stade de rugby de Loches

CM1 : Echanges avec une classe anglaise, de Brighton, sous forme de projets (pas de correspondance élève-élève)

CM1 : Randonnée + Projet de découverte de la faune et de la flore organisé par des étudiants de BTS, date non fixée.

CM1 / CM2 : Cycle vélo en fin d'année

CM2 : 5 séances d'allemand avec la professeure du collège de Ligueil. Une sortie sera envisagée en fin d'année.

CP : plusieurs possibilités suivant les conditions sanitaires et financières. Spectacle NACEL à déterminer, séance cinéma à Loches avec ACLE, réalisation d'une chanson avec Monsieur No des Enfantastiques, sortie à la Haute Touche.

CP / CE1 : projet de correspondance individuelle et collective avec une classe marocaine. Découvrir la culture marocaine et faire découvrir la culture française. Prévision de sortie(s) commune(s) avec la classe de CP, mais rien n'a encore été arrêté. Les CP pourraient partir à la Haute Touche, mais les CE1 y sont déjà allés l'année dernière.

Maternelle : Projet avec les Mascottes qui vont voyager autour du monde : Nord de la France, Afrique, Chine, Italie, Australie. La cantine est associée au projet. Il y aura un menu typique de chaque pays étudié par période.

Jeudi 14 octobre, nous avons réitéré notre projet "La vie des Noix", qui n'avait pas abouti l'an passé. Ainsi, les 3 classes de maternelle ont ramassé des noix dans le parc de l'Echandon avec Mr Drouault. Nous le reverrons en période 3 pour casser les noix et en période 5 pour voir la transformation des noix.

PS / MS : Nous avons commencé une correspondance entre la mascotte de la classe et celle de l'an passé qui voyage (actuellement dans les Hauts de France). Nous allons la suivre à travers quelques pays car elle va bien sûr nous raconter quelques-unes de ces aventures, que nous pourrons exploiter ensuite en classe. C'est le projet "Autour du monde".

12. Questions des représentants de parents d'élèves

Une question porte sur la surveillance des récréations à l'école du Louroux, du fait d'accidents qui ont eu lieu sur la pause méridienne. Le conseil répond qu'il faut s'adresser à la mairie du Louroux.

Les parents font remonter un problème relationnel avec la chauffeuse du car. Le conseil répond qu'il faut s'adresser au responsable du syndicat des transports, Mme Vandermotte, élue au Louroux.

Une demande a été faite pour qu'un enfant apporte une collation le matin. Les enseignants répondent que cela n'est pas interdit, mais qu'il faut que ce soit un fruit ou une purée / compote de fruits.

Une question porte sur des améliorations dans les toilettes de l'élémentaire à Manthelan. La mairie répond que des travaux de peinture ont été faits cet été, et que le remplacement de la porte aura bientôt lieu. Mme Tournemiche ajoute que le bardage en bois de la salle de motricité a été rénové.

13. Questions diverses

Le spectacle de Noël aura lieu le jeudi 16 décembre. La prestation du magicien qui a été retenue a l'avantage d'être adaptable aux conditions sanitaires (passage dans les classes si le protocole interdit le brassage des élèves). Il est proposé de faire deux spectacles, un le matin pour les élèves de maternelle, un l'après-midi pour les élèves de l'élémentaire. Dans ce cas, le gouter de Noël sera organisé l'après-midi dans les classes pour les maternelles, dans la salle des arcades pour les élémentaires.

Mme Méhu informe que des jeux ont été achetés pour les élèves de Manthelan pour la pause méridienne. La directrice fait remarquer qu'il manque de places assises dans la cour (bancs).

La kermesse de fin d'année aura lieu le samedi 25 juin.

Fait au Louroux, le 21 octobre 2021

*La secrétaire de séance
Maud GIRAUD*

*La présidente
Clémence BEFFARA*